



Comment financer ma formation ?

VOUS ETES

LES DISPOSITIFS

LES CONDITIONS

LES FINANCEURS

LES CONTACTS

Demandeurs d'emploi	Aide Individuelle à la Formation	Etre indemnisé dans le cadre de l'allocation de retour à l'emploi (AREF)	Pôle Emploi	http://www.pole-emploi.fr/accueil/
	Contrat de professionnalisation	Avoir plus de 26 ans (en recherche d'emploi)	OPCA - Employeur	http://www.agefos-pme.com/ http://www.emploi.gouv.fr/dispositif/contrat-professionnalisation
	Action de qualification	Validation du projet de formation par Pôle Emploi (fiche de prescription)	Conseil Régional Midi-Pyrénées	http://www.mlaveyron.org/ http://www.pole-emploi.fr/accueil/
	Emploi d'Avenir	Avoir entre 16 et 25 ans au moment de la signature du contrat (jusqu'à 30 ans pour les travailleurs handicapés) Etre peu ou pas diplômé Habiter dans une zone de revitalisation rurale (ZRR) ou en outre-mer	OPCA - Employeur - Conseil Régional Midi-Pyrénées	http://www.travail-emploi.gouv.fr
Salarié	CIF- Congé individuel de Formation (demande à faire au moins 6 mois avant l'entrée en formation)	Etre salarié en CDI (24 mois d'ancienneté dont 12 mois dans l'entreprise) Etre salarié en CDD (24 mois consécutifs au cours des 12 derniers mois) CIF CDD Jeunes : 12 mois d'activité salariée au cours des 5 dernières années (dont 4 mois de CDD dans les 12 derniers mois dans le secteur privé). Les contrats d'apprentissage et de professionnalisation en CDD ouvrent les droits	OPCA FONGECIF	http://www.fongecifmp.org/
	Période de Professionnalisation	Etre salarié en CDI ou en CAE/CIE qui souhaite évoluer ou préparant une formation professionnelle (CQP, BP...)	OPCA :Agefos,Opcalia, Uniformation, ...	www.uniformation.fr www.fongecif.com www.agefos.com www.opcalia-idf.com
	Plan de Formation interne de l'entreprise (demande à faire au moins 3 mois avant le début de la formation)	Etre en CDD ou en CDI	Club ou Entreprise	
Personne Handicapée	Aide à la formation	Bénéficiaire d'un statut de personne handicapée	AGEFIPH MDPH	http://www.mdph.fr/
Autres	Déductions fiscales	Si vous suivez une formation, vous pouvez déduire certains frais aux frais réels	Ministère des finances	Votre centre des impôts ou contacter « Impôt-Service »

Nous vous proposons une aide et un accompagnement personnalisé dans la réalisation de votre projet de formation (démarches financières et administratives...)

Site de référence : www.cariforef-mp.asso.fr/ - Onglet : Dispositif formation-emploi